



RAPPORT FINANCIER 2025

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports

2 Avenue de l'université, 33400 Talence

Tél : 05-57-22-42-18

E-mail : secretariat@lsana.org



sommaire

ELEMENTS FINANCIERS 2025	3
1.1 - Compte de résultat charges 2025 – avec comparatif 2024.....	4
1.2 - Compte de résultat produits 2025 – avec comparatif 2024.....	4
1.3 - Détail des Charges, Produits et Subventions 2025	6
1.4 - Bilan Actif 2025 - avec comparatif 2024.....	6
1.5 - Bilan Passif 2025 – avec comparatif 2024	8
1.6 - Budget prévisionnel 2026.....	9
 ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	 10
2.1 - Préambule	10
2.2 - Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice	11
2.3 - Règles et méthodes comptables.....	12
2.4 - Notes sur le Bilan Actif	14
2.5 - Notes sur le Bilan Passif	15
2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice	16
2.7 - Autres informations	17
 NOS PARTENAIRES.....	 19

ELEMENTS FINANCIERS 2025

1.1 - Compte de résultat charges 2025 – avec comparatif 2024	4
1.2 - Compte de résultat produits 2025 – avec comparatif 2024.....	4
1.3 - Détail des Charges, Produits et Subventions 2025	6
1.4 - Bilan Actif 2025 - avec comparatif 2024	7
1.5 - Bilan Passif 2025 – avec comparatif 2024	8
1.6 - Budget prévisionnel 2026.....	9

1.1 - Compte de résultat charges 2025 – avec comparatif 2024

État exprimé en €

Du 01/01/2025
Au 31/12/2025

Du 01/01/2024
Au 31/12/2024

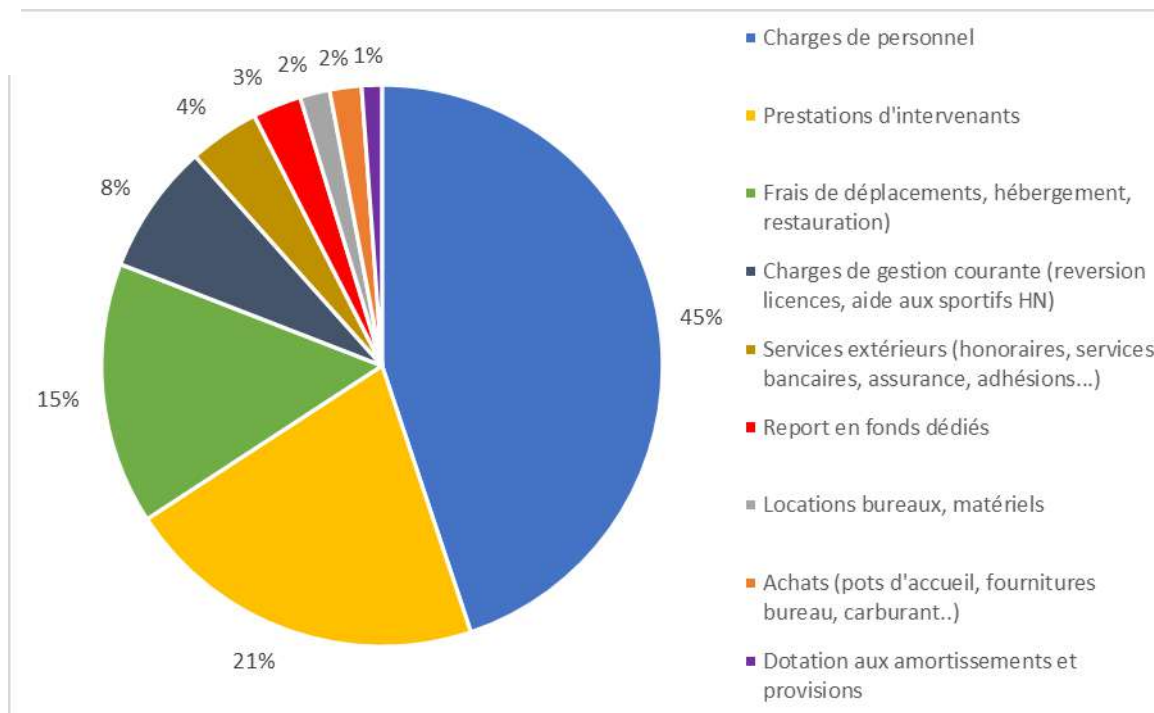
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	1 503	1 505
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	309 172	180 484
	Aides financières	52 473	54 650
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 248	4 010
	Salaires et traitements	237 242	223 803
	Charges sociales	77 988	69 747
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 317	8 757
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés	20 000	
	Autres charges	1 046	361
TOTAL (I)		711 988	543 317
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
TOTAL (II)		-	-
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		2 047
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	-	2 047
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		711 988	545 364
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		158	-
TOTAL GENERAL		712 146	545 364

1.2 - Compte de résultat produits 2025 – avec comparatif 2024

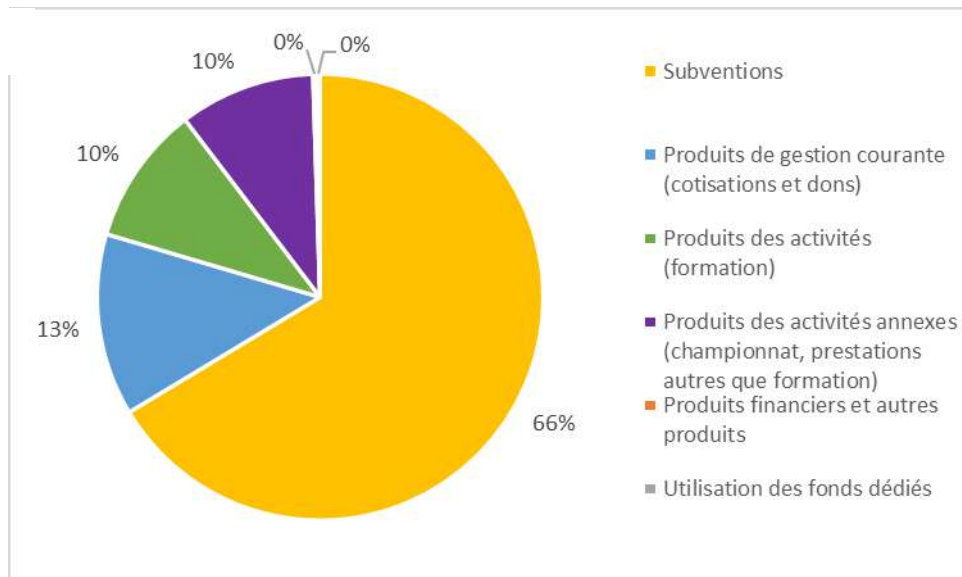
État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	Cotisations	88 311	91 028
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	141 932	42 588
	dont parrainages	4 000	
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	415 519	324 933
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	5 583	4 271
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières	57 172	43 829
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés	2 100	
	Autres produits	197	3
TOTAL (I)		710 815	506 652
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 332	2 065
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL (II)		1 332	2 065
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 600
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		625
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	-	2 225
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		712 146	510 942
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		-	34 422
TOTAL GENERAL		712 146	545 364

1.3 - Détail des Charges, Produits et Subventions 2025

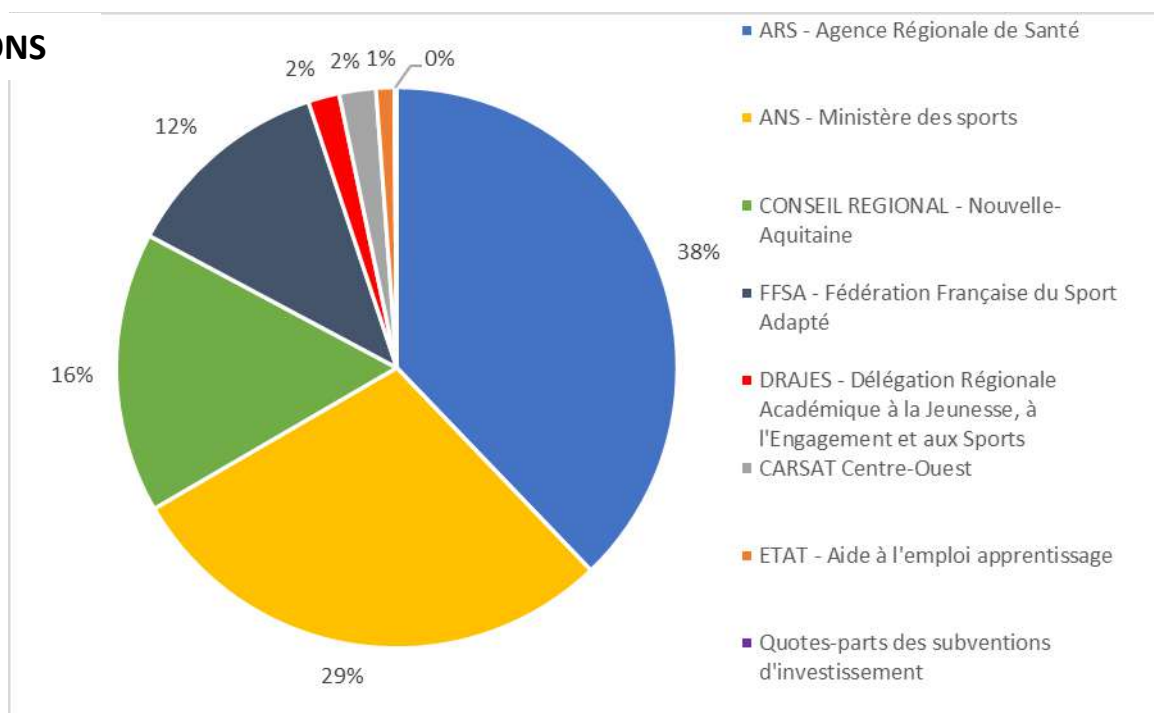
CHARGES



PRODUITS



SUBVENTIONS



1.4 - Bilan Actif 2025 - avec comparatif 2024

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles :				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	784	784		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles :				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 771	2 345	426	981
	Autres immobilisations corporelles	59 354	46 967	12 388	20 150
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations Financières :				
	Participations	100		100	100
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	700		700	700
Total de l'actif immobilisé (II)		63 709	50 095	13 614	21 931
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :				
	Stocks et en-cours				
	Créances :				
	Créances clients, usagers et cpt. rattachés	31 831		31 831	11 551
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	12 644		12 644	12 354
	Charges constatées d'avance	1 969		1 969	1 532
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	308 843		308 843	292 647
Total de l'actif circulant (III)		355 287		355 287	318 085
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		418 997	50 095	368 901	340 016

1.5 - Bilan Passif 2025 – avec comparatif 2024

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres :		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	13 280	13 280
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
FONDS REPORTÉS	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	206 868	206 868
	Report à nouveau	3 021	37 443
	Excédent ou déficit de l'exercice	158	- 34 422
	Situation nette (sous total)	223 327	223 169
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	267	893
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres (I)	223 595	224 061
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
PROVISION	Fonds dédiés	20 000	2 100
	Total des fonds reportés et dédiés (II)	20 000	2 100
PROVISION	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	69	
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Instruments financiers à termes		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 066	60 812
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	44 456	33 744
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	54 715	1 000
	Produits constatés d'avance	12 000	18 300
	Total des dettes (IV)	125 307	113 855
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		368 901	340 016

1.6 - Budget prévisionnel 2026

CHARGES		BP 2026	PRODUITS		BP 2026
60 Achats		141 490	70 Produits des activités		47 020
601000	Achat non stocké de matières et fournitures	1 500	706100	Formation OF LSANA	26 900
604000	Achats d'études et prestations de services	3 320	706300	Parrainages	6 000
604200	Intervenants formation	6 660	706400	Prestations OF LSANA	13 120
604300	Intervenants sportifs	6 600	708000	Produits des activités annexes	500
604400	Intervenants CDSA	113 900	708200	Frais annexes formations	500
606100	Carburant	8 000	74 Subventions d'exploitation		424 860
606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement	760	741000	Etat : ministère sollicités	
606400	Fournitures administratives	750		ANS - ESQ AD	17 600
61 Services extérieurs		26 960		ANS - ESQ AF	17 600
613300	Abonnement logiciels	2 160		ANS - ESQ CF	17 600
613500	Locations mobilières	260		ANS - ESQ SG	17 600
614100	Location bureaux CROS	4 900		ANS - ESQ JR	17 600
614200	Location bureaux MDS 86	1 750		ANS - PSF - ETR	6 600
614300	Location salles de réunions	500		ANS - PSF - Organisations rencontres sportives	13 000
614400	Locations immo extérieures	255		ANS - PSF - Formation des officiels	1 500
614500	Location bureaux MRS 87	525		ANS - PSF - Ethique et citoyenneté	2 000
615500	Entretien, réparations sur biens mobiliers	2 550		ANS - PSF - Féminisation	2 000
615600	Maintenance	350		ANS - PSF - Promotion du Sport Santé	1 900
616000	Assurance	6 210		ANS - PSF - PERF	5 000
618500	Frais de colloques, séminaires, conférences	7 500		ANS - IMPACT	8 000
62 Autres services extérieurs		69 590		sous-total ANS	128 000
621100	Frais d'arbitrage	1 500	741100	DRAJES - PST / BOP - Parasports	5 000
622600	Honoraires	2 790		DRAJES - PST / BOP - Académie	1 500
623400	Récompenses (médailles, cadeaux)	4 000		DRAJES - FDVA - Fonctionnement	2 000
625100	Voyages et déplacements	10 500		DRAJES - FDVA - Colloque	2 000
625200	Restauration	21 300		sous-total DRAJES	10 500
625300	Hébergement	18 500	741200	Région(s) :	
625400	Péages	3 500		Nouvelle-Aquitaine - Formation des bénévoles	5 000
625500	Parking	100		Nouvelle-Aquitaine - Formation sportive, perfectionnement	8 000
626100	Frais téléphone et internet	1 800		Nouvelle-Aquitaine - Promotion découverte de la discipline	8 000
626200	Frais postaux	150		Nouvelle-Aquitaine - Détection des jeunes potentiels	5 000
627000	Services bancaires	1 300		Nouvelle-Aquitaine - Académie	6 500
627100	Autres frais et commissions	250		Nouvelle-Aquitaine - Sport santé et handicap	4 000
628100	Cotisations liées à l'activité économique	1 300		Nouvelle-Aquitaine - Activités motrices	2 000
628200	Inscription équipes championnats	2 600		Nouvelle-Aquitaine - Psy	2 000
628300	Frais de participation stages/formations du personnel			Nouvelle-Aquitaine - TSA	3 000
63 Impôts, taxes et versements assimilés		3 510		Nouvelle-Aquitaine - Développement durable	2 000
633300	Participation des employeurs à la formation pro	3 490		Nouvelle-Aquitaine - Filières Haut-Niveau	9 000
633310	Participation à la formation professionnelle - pe	20		Nouvelle-Aquitaine - Aide individuelle Haut-Niveau	22 800
64 Charges de personnel		289 120		sous-total CONSEIL REGIONAL	77 300
641100	Salaires	217 730		Autres financement Public :	
641110	Salaires - perso ponctuels	1 390	741300	ARS - CPOM	178 900
641410	Indemnités de transport	515	741400	CARSAT	10 000
641440	Indemnités de télétravail	600	747000	Quote-part des subs d'investissement	460
645100	Cotisations à l'URSSAF	39 125		sous-total autres financements	189 360
645110	Cotisations à l'URSSAF - perso ponctuels	355		Contribution financières autres organismes :	
645200	Cotisations aux mutuelles	2 060	755100	FFSA - SAJ	950
645300	Cotisations aux caisses de retraites et de prévo	10 385		FFSA - Sport santé	850
645310	Cotisations aux caisses de retraites et de prévo	155		FFSA - Activités motrices	600
645400	Cotisations aux ASSEDIC	4 775		FFSA - Dossiers PSF	1 200
645410	Cotisations aux ASSEDIC - perso ponctuels	60		FFSA - Formation des encadrants Aisance quatique	6 000
645500	Prevoyance Humanis	1 135		sous-total FFSA	9 600
645510	Prevoyance Humanis - perso ponctuels	10	754200	Mécénats	10 100
645600	Charges sur congés payés	1 320	75 Autres produits de gestion courante		96 860
647100	Tickets restaurants	7 085	754120	Abandons de frais par les bénévoles	3 500
647500	Médecine du travail	820	756000	Cotisations	90 000
648000	Autres charges de personnel	1 600	756300	Cotisations PERF	3 360
65 Autres charges de gestion courante		51 480	76 Produits financiers		1 200
657100	Reversion aux sportifs HN	22 800	77 Produits exceptionnels		-
657200	Reversion quote-part licences	28 125	78 Reprise sur amortissements et provisions		
658100	Hébergeur - stockage des données	555	789 Utilisation des fonds dédiés		20 000
66 Charges financières					
67 Charges exceptionnelles					
68 Dotation aux amortissements et provisions		7 790			
689 Reports en fonds dédiés					
TOTAL DES CHARGES (EN €)		589 940	TOTAL DES PRODUITS (EN €)		589 940
86 Emploi des contributions volontaires		96 790	87 Contributions volontaires en nature		96 790
	Secours en nature	13 090		9) Bénévolat	6 850
	Mise à disposition gratuite de biens et prestation	76 850		Prestations en nature	76 850
	Personnel bénévole	6 850		Dons en nature	13 090
TOTAL DES CHARGES (EN €)		686 730	TOTAL DES PRODUITS (EN €)		686 730

ANNEXES

AUX COMPTES ANNUELS

2.1 - Préambule	11
2.2 - Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice	11
2.3 - Règles et méthodes comptables.....	12
2.4 - Notes sur le Bilan Actif.....	14
2.5 - Notes sur le Bilan Passif.....	15
2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice.....	166
2.7 - Autres informations	17

2.1 - Préambule

La Ligue Régionale NOUVELLE AQUITAINE du Sport Adapté (LSANA) est un organe déconcentré de la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA).

Elle a pour mission de permettre à toute personne en situation de handicap mental ou psychique ou présentant des troubles du spectre de l'autisme, quelles que soient ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.

Son siège social est établi à la Maison Régionale des Sports 2 Avenue de l'université 33400 TALENCE.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Animer la vie sportive fédérale dans la région, et à ce titre :
 - Proposer un calendrier annuel de rencontres sportives régionales
 - Soutenir, stimuler l'organisation de rencontres départementales, en lien avec les Comités Départementaux Sport Adapté et leur apporter son aide
 - Dynamiser les liens entre les Comités Départementaux Sport Adapté, les associations et clubs sportifs
- Représenter les associations et clubs sportifs auprès des instances de la FFSA
- Promouvoir l'image du Sport Adapté dans le public
- Défendre les intérêts du Sport Adapté

Les moyens mis en œuvre sont essentiellement :

- Un effectif de 7 salarié.e.s
- Un local à la Maison Régionale des Sports à Talence, à Limoges et à la Maison Départementale des Sports de la Vienne
- Des subventions accordées par les pouvoirs publics
- Des dotations de la FFSA

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **368 901 €**.

Le résultat net comptable est en excédent de **158€**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 06/03/2026 par les dirigeants.

2.2 - Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Augmentation significative des produits

Les produits de ventes de formations et de prestations de formations sont en hausse grâce à trois sessions de Référent APS en ESMS mises en place ainsi que plusieurs sessions du Programme Clubs Inclusifs. Les produits des activités annexes concernent les remboursements de frais pour l'accueil et l'organisation de manifestations exceptionnelles en 2025, à savoir le Séminaire Fédéral des élus et des professionnels, des matches de Para Football Adapté contre l'équipe nationale du Japon, et la Coupe Nationale Espoir (CNE) de Para Football Adapté à 7.

Les frais d'inscriptions reçus concernent justement la CNE.

A noter également, un nouveau parrainage avec le Crédit Mutuel du Sud-Ouest en échange de communication pour la saison 2025-2026.

Variation des subventions et contributions

Les subventions connaissent en 2025 une hausse grâce notamment à une nouvelle convention avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour le développement des pratiques et leur coordination sur le territoire, une nouvelle subvention accordée par l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour l'organisation de formations de Référent APS en ESMS et une convention avec la CARSAT pour l'organisation de manifestations sportives qualificatives.

L'augmentation des contributions de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) s'explique d'une part, par le soutien du développement de la formation (deux sessions d'Aisance Aquatique et pour l'ingénierie du Certificat Complémentaire Professionnel (CCP) ; et d'autre part, grâce à la réintégration du pro-rata de la subvention 2023 pour le projet Académie.

Augmentation des charges d'exploitation

Les achats de prestations ont doublé par rapport à 2024 pour l'intervention des CDSA sur les champs d'actions de la convention avec l'ARS et pour le soutien local du développement du projet Académie.

L'augmentation importante des frais de restauration et d'hébergement correspondent à l'accueil et à l'organisation des manifestations exceptionnelles citées plus haut.

Une petite hausse des charges de personnel est à noter, due à l'emploi d'un CDD pour les sessions de formation d'Aisance Aquatique et l'augmentation des salaires brut pour l'ancienneté de plusieurs salarié.e.s et la prise en compte de l'augmentation conventionnelle des salaires en 2025.

2.3 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

D'autre part, le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022 s'applique à compter de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. A ce jour, compte tenu de l'ancienneté des salariés, le montant n'est pas significatif.

Contributions volontaires en nature

Elles ont été évaluées à partir des informations fournies dans les comptes-rendus des rencontres du calendrier sportif.

Les dons et prestations en nature ont été évalués sur la base des tarifs en vigueur en 2025 et le bénévolat au montant du SMIC horaire brut moyen chargé, 15,34€ en 2025.

Contributions volontaires = **96 790€**

86 Emploi des contributions volontaires		87 Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	13 090	Bénévolat	6 850
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	76 850	Prestations en nature	76 850
Personnel bénévole	6 850	Dons en nature	13 090
TOTAL	96 790	TOTAL	96 790

Changement de méthode d'évaluation et de présentation

La première application du règlement ANC N°2022-06 au 1er janvier 2025 constitue un changement de méthodes comptables, y compris lorsque les conséquences de son changement n'ont d'incidences que sur la présentation des états financiers.

Les incidences principales sont les suivantes et restent peu significatives pour l'association LSANA :

- Le compte produits 791000 "transferts de charges" qui comprenait auparavant les mises à disposition de personnel, les remboursements d'IJ maladie ou d'assurances a été supprimé et est remplacé principalement par une diminution des comptes de charges.
- L'utilisation des comptes charges et produits exceptionnels n'est plus limitée qu'à des faits majeurs et exceptionnels.

2.4 - Notes sur le Bilan Actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = **63 709 €**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784			784
Immobilisations corporelles	62 125			62 125
Immobilisations financières	800			800
TOTAL	63 709			63 709

Amortissements et provisions d'actif = **50 095 €**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784			784
Immobilisations corporelles	40 995	8 316		49 311
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	41 778	8 316		50 095

Actif circulant

Etat des créances = **46 444 €**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	46 444	46 444	
TOTAL	46 444	46 444	

.5 - Notes sur le Bilan Passif

Fonds associatifs et réserves

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Fonds associatifs et réserves = **223 595 €**

Fonds associatifs et réserves	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs	13 280				13 280
Autres réserves	244 311	-34 422			209 889
Subventions d'investissements	893			626	267
Résultat de l'exercice	-34 422	34 422	158		158
TOTAL	224 062	0	158	626	223 594

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisation : Montant global	Utilisation Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	2 100	16 000			2 100	16 000	
Contributions financières d'autres organismes		4 000				4 000	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	2 100	20 000			2 100	20 000	

Provisions

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Provisions = **0 €**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Etat des dettes = 125 307 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	69	69		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	14 066	14 066		
Dettes fiscales & sociales	44 456	44 456		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	54 715	54 715		
Produits constatés d'avance	12 000	12 000		
TOTAL	125 307	125 307		

2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 9 500 €

Produits à recevoir sur subventions	Montant
REGION N-A (44171)	7 500
CARSAT (44173)	2 000
TOTAL	9 500

Charges constatées d'avance = 1 969 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486)	1 969
TOTAL	1 969

Charges à payer = 47 189€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues (408)	3 233
TOTAL	3 233
Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes Sociales (42+ 43)	40 567
AFDAS (4421) + IMPOT (44733)	3 389
TOTAL	43 956

Produits constatés d'avance = 12 000 €

Produits constatés d'avance	Montant
Conseil Régional – Filière de Haut-niveau 2025-2026 (487)	6 000
Crédit Mutuel SO – Parrainage 2025-2026 (487)	6 000
TOTAL	12 000

2.7 - Autres informations**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 790
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 790

Effectif moyen au 31/12/2025

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Agents de maîtrise & techniciens	6
Employés	
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	7

Subventions principales inscrites en comptabilité sur l'exercice :**Convention avec ANS : 136 000 €**

Objet : Emploi de Alice DUNOUHAUD

Durée de la convention : année 2025

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Emploi de Anaïs FEILLARD

Durée de la convention : année 2025

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Emploi de Camille FILLOL

Durée de la convention : année 2025

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Emploi de Sarah GOMER

Durée de la convention : année 2025

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Emploi de Jeremy RABU

Durée de la convention : année 2025

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Projet Sportif Fédéral

Durée de la convention : année 2025

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 32 000 €

Objet : Impact 2024
Durée de la convention : année 2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 16 000€

Convention avec le CONSEIL REGIONAL AQUITAINE : 76 500 €

Objet : Actions structurantes et de développement
Durée de la convention : année 2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 44 000 €

Objet : Aide aux filières de Haut-Niveau - PERF
Durée de la convention : saison sportive 2025-2026
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 9 000 €

Objet : Aide Individuelle aux Sportifs de Haut-Niveau
Durée de la convention : saison sportive 2024-2025
Montant attribué aux sportifs : 21 500 €

Objet : Manifestations sportives – CNE Para Football Adapté à 7
Durée de la convention : année 2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 2 000 €

Convention avec l'ARS au titre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) : 178 900 €

Objet : Améliorer la pratique d'APS des personnes en situation de handicap
Durée de la convention : année 2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **178 900 €**

Convention avec la DRAJES Nouvelle-Aquitaine : 8 494 €

Objet : Soutien en faveur des Para Sports
Durée de la convention : année 2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **5 000 €**

Objet : Académie du Sport Adapté
Durée de la convention : année 2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **1 500 €**

Objet : Fonds pour le Développement de la Vie Associative – Fonctionnement
Durée de la convention : année 2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **1 994 €**

Convention avec la CARSAT Centre-Ouest : 10 000 €

Objet : Soutien aux journées sportives pour les personnes en situation de handicap
Durée de la convention : année 2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **10 000 €**

NOS PARTENAIRES

Partenaires Institutionnels



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**CROS
NOUVELLE-
AQUITAINE**



Partenaires Départementaux

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



CORREZE
LE DÉPARTEMENT



Dordogne
le DÉPARTEMENT
www.deux-sevres.fr



LOT-ET-GARONNE
Le Département

